

J'ai pris un risque VIH

TPE

TRAITEMENT D'URGENCE

Vous avez été exposé à un risque de transmission du VIH ?
Un Traitement Post Exposition peut vous être prescrit.

LE TPE C'EST QUOI ?

Le TPE (Traitement Post-Exposition) est un traitement qui permet d'éviter une contamination par le VIH suite à une prise de risque. Par exemple, après un rapport sexuel non protégé. Il est prescrit en cas de risque avéré, y compris aux personnes de moins de 18 ans.



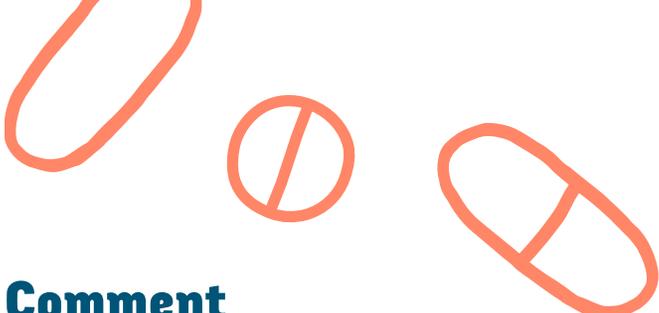
Quand faut-il prendre le TPE ?

Le plus vite possible après un risque VIH, de préférence dans les 4 premières heures, au plus tard dans les 48 heures.



Où puis-je prendre le TPE ?

Le TPE peut être délivré dans les services des **urgences à l'hôpital**, ou dans certains **centres de dépistage (CEGIDD)** et **services VIH** en journée. À l'accueil, dites que vous venez pour un traitement post-exposition au VIH. Un médecin vous recevra afin d'évaluer votre risque. Il prescrira un TPE en cas de risque avéré.



Comment prendre mon TPE ?

Généralement les urgences délivrent un traitement post exposition pour 3 à 5 jours. Deux ou trois jours plus tard, lors d'une nouvelle visite médicale, un médecin dit « référent VIH » refait un point avec vous sur la situation : il peut décider d'arrêter, de modifier ou de poursuivre le traitement durant 28 jours en fonction de plusieurs facteurs (tolérance, réévaluation du risque, etc.).

Pour que le traitement soit efficace, **il convient de respecter impérativement la durée (quatre semaines), les doses prescrites et les horaires de prise.**

La prise du traitement doit se faire avec de la nourriture.

Si vous prenez d'autres médicaments, si vous avez une hépatite ou si vous êtes enceinte, signalez-le au médecin.

Certains **effets indésirables** d'intensité variable peuvent apparaître dans les premiers jours. En cas d'effets indésirables importants, parlez-en à un médecin immédiatement pour éviter les interruptions de traitement. Il existe des solutions.

Quid des rapports sexuels pendant le traitement ?

Malgré une efficacité reconnue, il est recommandé d'utiliser un préservatif, et ce jusqu'au dernier dépistage prévu soit **douze semaines après la prise de risque.**

Au cours des différentes consultations, le médecin dépistera également les autres IST.

Le préservatif protège aussi des autres infections sexuellement transmissibles.



Je n'ai pas reçu de TPE

Le médecin peut estimer qu'un TPE ne convient pas à votre situation [absence de risque avéré, délai de 48h dépassé...]. Il peut néanmoins vous conseiller de faire un test de dépistage par prise de sang. Pour information, le résultat d'un test négatif par prise de sang est totalement fiable six semaines après le risque.

Calendrier de suivi d'un TPE

- **1^{ère} consultation (J0)** → mise sous TPE si risque évident.
- **2^{ème} consultation** (entre J3 et J5) si prescription TPE aux urgences → évaluation de la tolérance et prolongation éventuelle du traitement.
- **3^{ème} consultation** à la 6^{ème} semaine soit 15 jours après l'arrêt du TPE → dépistage du VIH et de certaines IST.
- **4^{ème} et dernière consultation** → au 3^{ème} mois soit 2 mois après l'arrêt du TPE, dépistage et fin de suivi.

 **Sida Info Service.org**
0 800 840 800 Service & appel gratuits
appel confidentiel, anonyme et gratuit